

MAIRIE
De
MONTRICHER-ALBANNE
161, Rue de la Mairie
LE BOCHET
73870 MONTRICHER-ALBANNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 MAI 2006

MEMBRES PRÉSENTS : Tous les conseillers en exercice sauf M. Jacques GOMBERT, M. Marcel PASQUIER qui donne procuration à M. Gérard ROSTAING, M. Yves VERNEY qui donne procuration à M. Jean VERNEY

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la précédente réunion.

Le Maire demande au Conseil Municipal son accord pour rajouter à l'ordre du jour :

- *L'approbation des statuts de la Régie d'Électricité de Montricher*

Le Conseil Municipal donne son accord

ACHAT DE TERRAIN A E.D.F. A « LA COURBACIERE »

Afin de régulariser le passage des canalisations des eaux usées en direction de la STEP de Calypso, il convient d'acheter à E.D.F. la parcelle n°1066 section B, d'une superficie de 6 485 m². Le Conseil Municipal accepte le prix fixé par E.D.F., après consultation des Domaines, s'élevant à la somme de 550 Euros et autorise le Maire à signer le compromis de vente.

DEMANDE D'AMENAGEMENT DE TERRAIN PAR MONSIEUR BOIS LUCIEN

Le Conseil Municipal souhaite une réunion de la Commission des travaux avec l'intéressé pour plus d'explications.

EMPLOI DES JEUNES - ETE 2006

Conseil Municipal donne son accord et reconduit les critères.

DEMANDE D'ACHAT DU LAVOIR (ANCIEN FOUR) A MONTRICHER

Le Conseil Municipal prend connaissance d'un courrier de Monsieur TETAZ Thierry sollicitant l'achat du lavoir communal (ancien four) à Montricher et décide de ne pas y donner une suite favorable ; la Commune ayant d'autres projets.

ETUDE DE L'AVANT-PROJET STEP AU BOCHET

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier, donne son accord sur l'avant projet.

APPROBATION DES STATUTS DE LA REGIE D'ELECTRICITE DE MONTRICHER

Le Conseil Municipal décide de transformer la Régie Electrique à simple autonomie financière en une régie à autonomie morale et financière. Il approuve les nouveaux statuts et propose Monsieur Roland Voutier au poste de Directeur de la Régie.

AFFAIRES DIVERSES

I Courrier Cordes et Pics :

Le Conseil Municipal donne son accord pour que l'association Cordes et Pics organise un concert à l'église d'Albanne et un à l'église de Montricher.

I Courrier société IMMO CP :

Le Maire fait part à l'Assemblée d'un courrier de la société IMMO CP demandant la cession de la parcelle D 540 pour permettre la création de places de parking. Le Conseil Municipal n'est pas opposé à un accord tenant compte des réserves dues à la présence du transformateur,

I Courrier de Monsieur Jérémie Verney :

Le Conseil Municipal prend connaissance du courrier de Jérémie Verney l'informant de sa décision de démissionner du corps des sapeurs-pompiers volontaires,

I Courrier de Madame Eugénie Palermo :

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de Madame Palermo concernant le mauvais état de la route et du pont menant à Saint Félix. Une commission du Conseil Municipal se rendra sur place pour étudier la situation.

Montricher-Albanne, le 9 mai 2006

